LE SERVICE DE L'ECOUAGE. — L'enlèvement des ... à partir du 23 juin. ... ne devront pas excéder le poids de 25 kil. et devront être déposées devant ... de 6 à 7 h. ... chaque semaine. Les récipients situés à l'écart devront être apportés dans la rue principale.

FOREST

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Chuffart, maire. Le budget primitif de 1921 est rentré approuvé après quelques modifications de la Préfecture. A la suite d'une nouvelle démarche à la Préfecture, le monument des enfants de Forest morts pour la Patrie, sera adopté sur présentation d'une délibération du Conseil municipal exposant la situation. Le Conseil décide de prendre à sa charge les frais de réinhumation du soldat J. Morleghem. Des travaux urgents de voirie seront effectués avec la coopération de quelques chômeurs. Conformément à la décision du Conseil général, le sou de poche, porté à 0.25 par jour par hospitalisé, est supporté pour la moitié par la commune. La Commission des fêtes va s'aboucher avec la Commission organisatrice de la ducasse du Marais, qui doit avoir lieu le quatrième dimanche de juillet, afin d'étudier toute proposition au sujet de la participation de la municipalité à cette fête.

Les comptes de gestion pour 1921 de M. Lemaire, receveur municipal, sont adoptés. Le Conseil délibère sur le remboursement à effectuer au Bureau de bienfaisance, des avances que celui-ci a fait à la commune pendant l'occupation.

Une délégation est désignée pour avoir une entrevue avec le président du Syndicat agricole relativement aux prix du beurre et du lait.

Après avoir adopté plusieurs demandes d'assistance, la séance est levée.

LE BUREAU DE BIENFAISANCE s'est réuni sous la présidence de M. le Maire. Il a décidé d'accorder une concession à perpétuité, au soldat Jean Morleghem, réinhumé au cimetière communal. Les comptes de gestion pour 1921 de M. Lemaire, receveur municipal, sont adoptés. Les secours temporaires étant supprimés, le Bureau décide d'accorder des secours à ceux dont la situation le nécessitera selon les ressources dont disposera le Bureau. Une distribution de vêtements devant avoir lieu le 13 juillet, la liste des bénéficiaires est établie. Plusieurs demandes d'assistance sont adoptées, notamment celles ayant trait à des secours immédiats à accorder à plusieurs familles ayant des membres malades.

UNE EXCURSION SUR LE FRONT D'ARMENTIERES. — L'Association des anciens élèves fera une excursion à Armentières, dimanche 19 juin. Départ de l'école des garçons à 5 h. 30.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 23 juin, à l'école communale dirigée par Mlle Pésière.

PORTIONS MENAGERES. — La liste révisée sera affichée à la porte de la Mairie, jusqu'au 30 juin, passé ce délai les réclamations ne seront plus admises.

BAISIEUX

VACCINATION ET REVACCINATION. — La Mairie nous communique :

« Le médecin vaccinateur se rendra dans la commune le 21 juin, et se tiendra à la Mairie, de 16 h. à 17 h. 30, pour procéder aux vaccinations gratuites. Il est rappelé que cette formalité est obligatoire. »

REMISE SUR LES COTES FONCIERES. — Les formules de déclarations pour les remises sur les petites cotes foncières en faveur des petits propriétaires exploitants, peuvent être retirées en mairie, par les intéressés. Rappelons que cette mesure s'applique à ceux n'ayant pas un revenu supérieur à 1.250 francs et un revenu imposable de propriété non bâtie supérieur à 400 francs.

TRESSIN

CONTRAVENTION a été relevée par M. Menrisse, garde-champêtre, à la charge d'un journalier, Louis Lamotte, surpris au moment où il enlevait des récoltes sur une propriété privée.

ANSTAING

IL FAUT ETRE EN REGLE. — M. Joseph Noé, qui roulait à vélo sans être muni d'un appareil sonore, a fait l'objet d'un procès-verbal.

CYSOING

La nouvelle gare de Cysoing

Comme en beaucoup d'endroits, stratégiques par leur situation géographique ou leur importance comme nœud de voie ferrée, Cysoing avait eu sa gare détruite par les Allemands, lors de notre offensive de 1918.

Depuis, des baraquements suppléaient provisoirement aux besoins de voyageurs et de la Compagnie.

Nous avons entretenu précédemment nos lecteurs des travaux entrepris pour la construction d'une nouvelle gare. Depuis février dernier, ces travaux sont activement poussés. Les bâtiments proprement dit, maçonnerie, toiture, etc., sont achevés, et des équipes de menuisiers mettent la dernière main aux travaux de complément. On espère que vers la fin août, l'inauguration pourra avoir lieu.

Vaste, spacieuse, bien aérée, cette gare moderne comprend un hall aux marchandises, les locaux à usage du chef de gare, et les salles des voyageurs. Le tout, bien dégagé de la voie ferrée, permettra l'aménagement d'un quai confortable.

Ce sera, sans contredit et proportionnellement à l'importance du lieu, la plus belle des stations qui se trouvent sur la ligne Lille-Orchies.

NOUS RAPPELONS que les annonces pour paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à M. Lernoud, marchand tabacs et journaux à Cysoing. 77207

BOUVINES

Une étrange et grave affaire

Dans la journée de jeudi, la gendarmerie de Cysoing était avisée qu'une personne de Bouvines demandait à voir les gendarmes, ayant, disait-elle, d'importantes révélations à faire au sujet d'une affaire intéressant la justice.

Immédiatement, les gendarmes se rendirent à Bouvines et entendirent la personne en question, Mlle Noémie Monnet, âgée de 20 ans, qui est aveugle et habite avec son père. D'après les renseignements que nous avons recueillis, voici les déclarations faites par Mlle Monnet :

— Il y a environ deux mois, c'est-à-dire dans le courant d'avril, je fus accostée par deux personnes, un homme et une femme, qui me proposèrent de tenter à mon égard des manœuvres criminelles.

Quoique connaissant la femme qui me conseillait cette tentative, je refusai. Ces gens n'insistèrent pas et s'en allèrent.

Deux jours après, je reçus la visite de l'homme déjà rencontré, qui renouvela ses propositions, que je repoussai de nouveau. Je croyais ne plus ... quelques jours plus tard, je me rendis chez cette femme ... aucune allusion ne fut faite au sujet des manœuvres criminelles dont on m'avait déjà parlé, mais à un moment donné, elle me fit entrer dans sa chambre et ferma la porte à clef. Je me rendis compte que l'homme que j'avais déjà rencontré se trouvait aussi là. C'est alors qu'on me renouvela les propositions déjà faites. Sur de nouvelles résistances de ma part, l'homme et la femme m'immobilisèrent et commirent de force leur forfait.

Ensuite, on ne m'inquiéta plus. Voici deux mois que cela s'est passé et, ne pouvant continuer à me taire, j'ai tenu à faire à la gendarmerie toutes les déclarations sur cette affaire.

D'après ces dires, la gendarmerie a ouvert une enquête et a avisé le Parquet de Lille.

TOURCOING

AUJOURD'HUI SAMEDI 18 JUIN :

Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public, de Bibliothèque Communale de 9 h. à midi.
10 h. à midi. Fermés l'après-midi.

Le double pont du boulevard Gambetta

Les Allemands avaient détruit aussi, en partant, le pont du chemin de fer jeté sur le boulevard Gambetta. L'œuvre de reconstruction est, aujourd'hui, complètement terminée.

Ce pont, ou plutôt ce double-pont, puisqu'il comprend deux tabliers pour le passage, d'une part, de la ligne Paris-Menin, d'autre part, de la ligne Tourcoing-Menin, a subi, mercredi, l'épreuve obligatoire de résistance.

Une machine de consolidation attelée à un wagon chargé de vingt tonnes a effectué cette épreuve, de 9 h. 05 à 10 h. 15 pour le premier tablier, le 10 h. 50 à 11 h. 40 pour le deuxième.

Des ingénieurs du Service de la traction, des chefs de district et de section de la Compagnie du Nord étaient présents. Leur examen a conclu à une utilisation sans danger du double-pont du boulevard Gambetta.

Le quatorzième Concours régional de gymnastique (26 juin 1921)

Avis important. — Les cartes d'entrée pour la grande fête fédérale de gymnastique qui a lieu à 15 heures, au Stade aménagé sur le champ de courses de Tourcoing, sous la présidence du général de Castelnau, sont mises en vente dès aujourd'hui chez MM. Coupleux frères, rue Carnot, à Tourcoing.

Comme le nombre des places est limité, nous engageons vivement nos lecteurs à retenir leurs places à l'avance.

Tribunes réservées : 10 fr.; tribunes ordinaires : 3 fr.; pourtour : 1 fr.

Par suite d'une heureuse innovation, toutes les tribunes réservées seront numérotées et les notabilités qui auraient reçu à titre officiel une carte d'invitation et qui désireraient être placées près de leur famille pourront également se présenter chez MM. Coupleux frères pour prendre un numéro d'ordre en même temps que les cachets nécessaires à leur famille.

Les tickets pris à l'avance pour les tribunes ordinaires, quoique n'étant pas numérotés, auront un signe distinctif qui permettra à leurs détenteurs d'occuper une place de choix.

Deuxième liste de souscriptions. — MM. Jules Flipo, 100 fr.; François Vantichelen, 100 fr.; Mlle Sophie Suin, 50 fr.; Coopér. Progrès-Avenir, 25 fr.; Louis Mahieu, 25 fr.; Paul Dhour, 25 fr.; Henri-Carlos Courtois, 25 fr.; Pecque et Bouchart, 20 fr.; Carlos Verschaeve et Catteau, 20 fr.; J.-B. Balenghien, 10 fr.; J.-B. Bittebière, 10 fr.; Léon Truffaut, 10 fr.; G. Bolle, 10 fr.; Waleckx frères, 10 fr.; Georges Marescaux, 10 fr.; Arsène Lecerre, 10 fr.; André Waelès, 10 fr.; Cercle d'Etudes Saint-Christophe, 10 fr.; Emmanuel Besson, 5 fr.; Charles Dessauvages, 5 fr.

Les Concours de chant et de déclamation à la Fête nationale

Nous rappelons que les demandes d'inscriptions pour les différents concours de chant, de déclamation et de comédie sont reçues, dès à présent, à la Mairie (Bureau des Ecoles), jusqu'au 5 juillet à midi.

Pour la section de comédie, les concurrents sont tenus de déposer leurs pièces au Bureau des Ecoles pour être examinées par le jury.

Nous donnons ci-dessous la suite de la liste des morceaux imposés aux concours de chant et de déclamation :

CONCOURS DE DECLAMATION

Section Comique

Racine. — « Les Plaideurs », Acte I, Scène I; — Monologue de « Petit Jean ».

Boileau. — « Satire », VI, de : « Car, sitôt que du soir, les ombres pacifiques » à la fin.

Molière. — « L'Avare », Acte IV, Scène VII : « Au voleur! au voleur! ...... Je me pendrai moi-même après »; — « Les Précieuses ridicules », Scène IV : Madelon : de « Mon père, voilà ma cousine qui vous dira...... à ......que cela me fait »; Scène IV : Cathos : de « En effet, mon oncle...... à ......que leurs hauts-de chausses ne soient assez larges ». — « Les Femmes Savantes », Acte II, Scène VII : Chrysale : de « C'est à vous que je parle, ma sœur...... à ......Et je lui crois, pour moi, le timbre un peu fêlé.

La Fontaine. — Fables : Livre VI, 21 : « La Jeune Veuve »; — Livre VII, 5 : « La Fille ».

La Bruyère. — « Les Caractères », Chapitre « de la Mode »; — « Portrait de l'Amateur d'Oiseaux »; de « Diphilé commence par un oiseau ... à ......Il rêve la nuit qu'il mue ou qu'il couve. »

Beaumarchais. — « Le Mariage de Figaro », Acte V, Scène III. Monologue de Figaro : de « Est-il rien de plus bizarre que ma destinée...... à ...... et je vis sans souci ».

E. Rostand. — « Cyrano de Bergerac », La dignité personnelle : 1° de « Et que faudrait-il faire?...... à ......ne pas monter bien haut, peut-être, mais tout seul »; 2° La tirade des nez.

A. Daudet. — « Le Sous-Préfet aux Champs ».

J. Renard. — « Poil de Carotte » : Les Poules : de « Je parie, dit Mme Lepic...... à ......Poil de Carotte, tu iras fermer tous les soirs ».

Grosclaude. — « Le Pêcheur à la ligne » (Ce texte est à la disposition des intéressés à l'Institut Colbert).

M. Zamacoïs. — « Le Marchand de Marrons ». (Le texte est à la disposition des intéressés à l'Institut Colbert)

L. Puech. — « Les Bains de Mer ». (Le texte est à la disposition des intéressés à l'Institut Colbert).

Section Dramatique et Lyrique

Corneille. — « Le Cid », Acte I, Scène VI (Les stances de Rodrigue).

Racine. — « Andromaque », Acte V, Scène I (Monologue d'Hermione); — « Iphigénie », Acte IV, Scène IV : de « Mon père, cessez de vous troubler...... à ......pour prévenir les pleurs que je leur vois couler ».

La Fontaine. — Fables : Livre VII, 1 : « Les Animaux malades de la peste »; — Livre XI, 7 : « Le Paysan du Danube ».

L. Hugo. — « ... » ... « A la France », (Edit. Nelson), « ... »; — « Les Chaumières » (Edit. Nelson), « Les Soldats de l'an II ».

Th. Gautier. — « Emaux et Camées » (Edit. Charpentier); « Chanson d'Automne »; — « Ce que disent les hirondelles » : de « Déjà plus d'une feuille sèche...... à ......du soleil d'or, au printemps vert ».

De Musset. — Poésies : « La Nuit de Mai »; « La Nuit »; (Edit. Fasquelle) : de « Crois-tu donc que je sois comme le vent d'automne.... à ......Mais il y perd toujours quelques gouttes de sang ».

Sully-Prudhomme. — « Les Solitudes » (Edit. Lemerre); Première solitude.

Alph. Daudet. — « Contes du Lundi »; — « La Chèvre de M. Seguin » : de « Quand la chèvre blanche arriva dans la montagne, ce fut un ravissement général...... à ......Alors le loup se jeta sur la petite chèvre et la mangea ».

Guy de Maupassant. — Contes choisis pour la jeunesse : « Le Petit Fût » : de « Trois ans s'écoulèrent...... » jusqu'à la fin.

A. Samain. — « Aux Flancs du Vase » (Edit. du Mercure de France); — « Le Marché ».

A.-P. Loti. — « Pêcheur d'Islande; — « La mort de Sylvestre » : de « Dans l'air une balle qui siffle ! Sylvestre s'arrête court...... à ......Et puis lourdement dans la boue, il s'abattit ».

E. Verhaeren. — « A la Belgique ». (Ce texte est à la disposition des intéressés à l'Institut Colbert)

A. Angellier. — « Le Chemin des Saisons »; — « Le Berger » (Anthologie des Poètes du Nord et du Pas-de-Calais, chez Camille Robbe, 98, rue Léon-Gambetta, Lille).

E. Rostand. — « Chantecler », Hymne au Soleil : de « Toi qui sèches les pleurs des moindres graminées...... à ......ne seraient que ce qu'elles sont ».

G. Nadaud. — « Le Facteur Rural ». (Ce texte est à la disposition des intéressés à l'Institut Colbert).

P. Mérimée. — « Le Bandit Galant ». (Ce texte est à la disposition des intéressés à l'Institut Colbert).

UNE RECEPTION AUX VAINQUEURS. — Amicale Colbert. — Les anciens élèves de l'Institut Colbert sont priés de se trouver au rond-point de la gare, dimanche matin, pour prendre part à la réception de la Préparation militaire (Union Post-Scolaire).

LESSIVE Jeanne d'Arc, sa qualité, son parfum.

LA SPECULATION SUR LES LOYERS. — M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, a verbalisé à la charge d'un propriétaire d'une maison sise à Tourcoing, rue Ma Campagne, pour défaut d'affichage des locaux vacants et spéculation sur les loyers. Ce propriétaire avait porté le loyer de 25 à 100 fr. par mois, plus les réparations à la charge du locataire.

MEUBLES DE LUXE. Fabrication supérieure. A. De Beyne, 167-169, r. Pollart, Rx. Tél. 877.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de la Tossée, un contremaître, M. Augustin Desrumaux, 60 ans, rue Sonffiet, 13, s'est piqué à la main gauche en faisant une réparation. Quinze jours de repos. —— Chez Selosse-Desmettre, négociant en charbon, rue Winoc-Chocqueel, 167, un manœuvre, M. Jules Bouchart, 45 ans, rue du Touquet, 218, s'est blessé aux mains en tombant dans les fils barbelés. Quinze à dix-huit jours de repos. —— A la filature de M. Vandenberghe-Desurmont, rue Sainte-Barbe, un bâcleur, M. Georges Bommerez, 16 ans, demeurant chaussée du Risquons-Tout, s'est piqué la paume de la main droite en nettoyant un ratelier. Quinze jours. —— Au peignage de MM. A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un débourreur, M. Charles Vercoutère, 34 ans, demeurant rue de Neuville, 11, a eu le pouce droit comprimé entre la courroie et la poulie. Un mois de repos. —— Chez MM. Coupleux frères, fabricants de pianos, rue du Moulin-Fagot, un menuisier, M. Honoré Depaepe, 47 ans, domicilié à Mouscron, rue du Rucquoy, s'est blessé l'intermétacarpien droit. Quinze jours de repos.

RESPECTONS LES RECOLTES. — La police a relevé contravention contre deux jeunes gens, pour avoir passé sur un champ muni de récoltes.

UN ACCIDENT DU ROULAGE. — Un charretier passait hier, vers 11 h. 30, rue Carnot, conduisant un tombereau rempli de sable. Au passage d'un tramway, le cheval prit peur et se cabra, et, par suite d'un mouvement de recul, l'arrière du tombereau heurta la colonne d'un réverbère, qui fut brisée.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA REFECTION DU NOUVEAU BOULEVARD. — Nous avons relaté dernièrement qu'un nouvel essai de revêtement de la chaussée du Nouveau Boulevard, de la rue du Buisson au Sart, à Wasquehal, et du Croisé-Laroche au Château-Rouge, allait être entrepris.

Déjà une équipe de paveurs avaient enlevé les bordures de grès le long des trottoirs et lundi, deux puissantes charrues traînées par deux tracteurs, ont « labouré » la chaussée pour permettre de l'applanir.

Ce travail s'effectue actuellement entre la rue du Buisson et le Croisé-Laroche et sur la moitié de la largeur du Boulevard à la fois, pour ne pas interrompre la circulation.

Ensuite se fera la pose de la couche de monolastique.

LILLE

REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — La Chambre de Commerce de Lille s'est réunie à son siège, vendredi après-midi, sous la présidence de M. Alfred Descamps.

Abordant la question du statut fiscal, le président a donné lecture d'une lettre adressée à tous les sénateurs, les priant de hâter le vote du statut et insistant sur la nécessité de ne pas prélever d'impôts sur les bénéfices réalisés au cours des années 1919, 1920 et 1921.

L'assemblée s'associe à un vœu déjà émis par le premier groupement économique, concernant la priorité à donner aux emprunts industriels des régions dévastées.

La Chambre a protesté contre certains procédés d'enquête d'experts industriels de la Reconstitution, qui demandent des renseignements sans intérêt immédiat pour la reconstitution, nombre d'employés, chiffre d'affaires, clientèle, etc...

La Chambre de Commerce a ensuite passé à l'examen de questions diverses : un rapport de M. Masquelier sur la T. S. F.; un rapport de M. Guilbaut relatif aux subventions gouvernementales aux écoles d'Orient, et une étude de M. Guilbaut au sujet du repos obligatoire dans l'industrie et de la loi de huit heures.

L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE (toutes races), aura lieu les 9 et 10 juillet à Lille (Palais-Rameau). — A la demande qui lui en a été adressée par un certain nombre d'amateurs, le Club Saint-Hubert du Nord vient de décider de prolonger jusqu'au 27 courant la clôture des inscriptions primitivement fixée au 10 juin.

Dans toutes les catégories, depuis les lévriers russes jusqu'aux griffons bruxellois, en passant par les chiens de bergers, les chiens de chasse, les chiens d'utilité et d'agrément, des sujets de valeur sont déjà inscrits. Un certain nombre de programmes-règlements sont encore à la disposition des amateurs : les demander, directement ou par lettre, au Secrétariat du Club Saint-Hubert du Nord, 11, Contour Saint-Martin, à Roubaix.

Il est rappelé aux intéressés que, pour permettre aux organisateurs l'établissement et l'impression du catalogue des sujets exposés, la date de clôture des inscriptions fixée au 27 juin ne saurait être reculée, et qu'aucune inscription ne pourra plus être reçue après cette date.

LE SECRETAIRE DU PARTI COMMUNISTE INCULPE D'EXCITATIONS DE MILITAIRES A LA DESOBEISSANCE. — Le Parquet de Lille vient d'inculper le citoyen Louis Brodel, secrétaire général de la Fédération du Nord du Parti Communiste, d'incitation de militaires à la désobéissance par voie d'affiches.

Le citoyen Brodel a été invité à se présenter devant M. Merchier, juge d'instruction, qui l'a informé de l'inculpation dont il était l'objet.

SYNDICAT DES BLANCHISSEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Le Syndicat des blanchisseurs de l'arrondissement de Lille réuni en assemblée générale extraordinaire dimanche dernier, rue Victor-Hugo, au Marais-de-Lomme, après avoir écouté une causerie très intéressante de M. Taffin, membre de la Chambre de commerce de Lille, président de l'Union intersyndicale des groupements commerciaux de l'arrondissement de Lille, sur l'organisation syndicale, le système fiscal, les bénéfices commerciaux et le chiffre d'affaires, il a émis le vœu que l'administration des finances applique d'office le coefficient minima pour établir le calcul de l'impôt cédulaire sur les bénéfices commerciaux réalisés au cours des années de reconstitution 1920, 1921, 1922, puis a invité les membres du Sénat à voter au plus tôt le statut fiscal amendé par M. Debierre, sénateur, et, finalement, a demandé que jusqu'à ce moment il soit sursis à toute déclaration et que les délais réels impartis aux contribuables soient fixés lors de la promulgation du statut fiscal définitif.

UN VOLEUR EST VOLE PAR UN DE SES AMIS. — Un terrassier, Joseph Huyghe, 32 ans, avait dérobé une somme de 3.000 francs à son père. Il s'amusa à Fives en compagnie d'amis et peu après constatait la disparition de douze billets de 100 francs. Le terrassier se plaignit de ce vol et la Sûreté enquêta. Mais quand des agents se présentèrent à son domicile, le voleur volé était parti à Paris afin de ne pas être inquiété.

Messieurs, avant de vous chausser

Pour la ville / Pour la marche / Pour l'usine / Pour la chasse / Pour les sports / Pour soirées

Voyez chez JUBIN, Bottier 21, rue de Maubeuge, PARIS
Maison fondée en 1866

Très connue dans le Nord de la France
Vous trouverez tous les nouveaux modèles formes mode, anglaise, rationnelles et confortables. 138
VOYEZ SES PRIX, COMPAREZ ET VOUS PASSEREZ vos COMMANDES
Pas de catalogue. Visiter vaut mieux

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Aujourd'hui, samedi 18 juin, sera célébré à 11 heures, en l'église Saint-Benoît, à Saint-Pol-sur-Mer, le mariage de M. Roger Duclos, ingénieur agronome, fils de M. et Mme Edmond Duclos, de Paris, avec Mlle Marie Vancauwenberghe, fille de M. Georges Vancauwenberghe, président du Conseil général du Nord, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Georges Vancauwenberghe.

BIJOUTERIE DEGRAVE Frères
Jules DEGRAVE, Succ'
47, rue Esquermoise, LILLE. Tél. 726. 282

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Tournées Georges Zeller. — C'est dimanche prochain, 19 juin, en matinée à 3 heures et en soirée, à 8 heures 30, qu'auront lieu les deux représentations de « L'Abbé Constantin », données par la Tournée Georges Zeller.

Cette jolie pièce, qui a parcouru le monde entier, est un des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain et l'un des plus grands succès du répertoire de la Comédie-Française.

Ainsi qu'il est d'usage dans les tournées Zeller, l'interprétation sera de tout premier ordre. C'est M. Barencey, le premier comique de l'Odéon, qui interprétera le rôle de l'abbé Constantin et Mlle Rose Syma, le rôle de Madame Scott.

Ces deux excellents artistes seront accompagnés d'une troupe de valeur qui jouera la pièce dans le style et avec les traditions de la Comédie-Française.

—— Casino-Palace. — Ce soir, samedi, à 8 h., deuxième représentation du grand succès parisien : « Ni Veuve, ni Joyeuse ».

Dimanche, matinée à 3 h.; soirée, à 8 h.

Lundi, soirée à 8 h.; « Ni Veuve, ni Joyeuse ».

La location est ouverte 12, place de la Liberté.

—— Concerts publics d'été. — Voici le programme du concert public qui sera donné le dimanche 19 juin, de 11 heures à midi, à l'Hospice Barbieux, par l'« Harmonie du Moulin » :

1. « Quick », marche (Paponaud); 2. « Macdala », ouverture (Morand); 3. « Fleur d'Ajonc », mazurka (Gaudefroy); 4. Fantaisie Bijou (Thon); 5. « Sous Bois », valse (Carpentier); « Marche des Mutualistes » (Joneaux).

—— Au concert public qui sera donné le dimanche 19, de 16 h. à 18 h. 30, au Parc de Barbieux, la fanfare « La Paix » et la société chorale « Les Mélomanes Roubaisiens », interprèteront les morceaux suivants :

Première partie : 1. « Belgica », pas redoublé; 2. « Méryam », ouverture; 3. « La Fée », fantaisie; 4. « Ombre légère », valse. — Deuxième partie : 1. « L'entrée à Pékin », marche; 2e, « Le Petit Duc »; 3. « L'Andalouse en Chine », fantaisie.

Entre la première et la deuxième partie, exécution par la société chorale « Les Mélomanes Roubaisiens ».

WATTRELOS. — Club artistique et musical. — A l'occasion de la ducasse, le Club Artistique et Musical donnera un grand concert, en son local, chez M. Codron, 26, rue des Ballons, dimanche et lundi. L'entrée sera gratuite. On commencera à 17 heures.

MODERN' CINEMA NOEL Angle des rues Jouffroy et Rocroi

... confortable. Salle aérée et ventilée. Les plus beaux films des plus grandes maisons d'édition. — Programme du samedi 18 au 23 juin. Le Tour du Monde d'un Gamin de Paris, grand drame d'aventures en 5 parties, du célèbre roman de Louis Boussenard, interprété par le jeune France Capelli. Mlle Napierkowska, de l'Opéra, dans La Pupille, grande scène dramatique en 4 parties, entièrement en couleur. Diablinette, gde comédie dramatique en 4 parties. L'Homme aux trois Masques (9e épisode en 2 parties) : La Lutte à Mort. Médor, chien savant, scène comique, Pathé-Journal, dernières nouvelles. — Soirée à 7 h. 1/4 : Samedi, dimanche, lundi et jeudi. Matinée à 2 h. 1/2 : Dimanche, lundi et jeudi. Orchestre symphonique. — La semaine prochaine : Jack Dempsey, le futur adversaire de G. Carpentier, dans Jack sans Peur, grand film d'actualité en 8 épisodes. 77203

TOURCOING

TOURCOING-HIPPODROME Programme 18-19-20 juin
Le Cellier de la Reine, comique; Gaumont-Actualités; La Misère dorée, comédie; Le Tourbillon (8e); L'Aventure de David Strong, drame. 77200

SPLENDID PROGRAMME DU 17 AU 23 JUIN CINE
Pathé-Journal; Le Tigre Noir, dr. d'après P. Weber; Documentaire; Le Lys du Mont-St-Michel, gde com. dr. avec Jean Dax et Agnès Souret; Picratt Express, fou-rire. 77190

PETITE CORRESPONDANCE

J. L. 41. — Il s'agit de savoir si vous avez fait ... S'il n'y en a pas encore eu vous pouvez encore en faire la demande dans les 20 jours qui suivent le congé donné par huissier par le propriétaire. —— Un ennuyé D. — Oui, pour tous pigeons-voyageurs à qui on laisse la liberté. —— H. W. 29. — Il a le droit de vous donner congé. Tâchez de vous mettre d'accord pour un délai convenable. —— A. M. V. B. — 1. Il faut que ce soit la veuve; 2. Voyez le service des Pompes Funèbres. —— Jeannet. — Vous pouvez vous faire inscrire dans le courant d'août et septembre. Les cours commencent en octobre. —— V. M. — 1. Vous n'êtes pas tenu de faire faire l'acte par le notaire, mais c'est plus prudent; les frais seront de 15 % environ; 2. Vous ne dites pas dans quelle commune vous habitez. Dans les communes de plus de 100.000 habitants, le maximum est de 850 francs pour les célibataires.

C. R. S. — Vous n'avez qu'à répondre aux annonces que vous pourrez lire à ce sujet. —— M. M. ennuyé. — Oui, pour une maison de commerce. —— Pierrot n° 5.555. — Il ne semble pas qu'il y ait là une « spéculation illicite » passible de sanctions pénales. —— Une pauvre veuve 56. — Inscrivez-le pour les cours de l'an prochain à l'Ecole des Arts Industriels à Roubaix. —— Un locataire bien embarrassé A. J. — Il ne le peut pas sans votre autorisation. —— Espérons. — Il y a peu de chances pour le propriétaire d'obtenir ces mois de loyer pendant lesquels vous receviez les secours de chômage. S'il vous appelle devant la Commission arbitrale, présentez votre défense et la Commission décidera. —— L. D. K. — Ecrivez à une maison Parisienne spécialisée « Palace Chansons », 39, Avenue de Wagram; 27, boulevard de Strasbourg; 35, rue de la Gaîté. —— B. B. Tourcoing. — Faites la demande à la Préfecture par la Mairie.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX-ESTAIMPUIS. — Association St-J.-B. de la Salle (Anciens Elèves des Frères). — Dimanche 19 juin, au Pensionnat d'Estaimpuis, assemblée générale des noces d'argent de « L'Amicale », sous la présidence de M. Georges Guilbaut, conseiller général du Nord, secrétaire de la Chambre de Commerce de Lille.

Elle comportera : A 8 h., messe de communion; — A 9 h. 30, grand'messe à l'intention de tous les sociétaires défunts; allocution de M. l'abbé Musy, ancien aumônier de l'Amicale; — A 11 h., réunion générale : a) Résumé historique de la vie de l'Association, b) Compte-rendu financier, c) Renouvellement partiel du Comité; — A 12 h. 30, banquet des « Noces d'Argent », servi dans la grande salle des fêtes du Pensionnat; — A 16 h., matinée récréative organisée par la Section dramatique.

Les familles des membres de l'Amicale y sont particulièrement invitées.

ROUBAIX. — Association Amicale des Anciens Elèves du Moulin, Ecole de la rue Chanzy. — Dimanche 19, à 10 h. 30, réunion générale. Ordre du jour important : 1. Compte-rendu financier; 2. Causerie par M. Segard, président de l'Amicale, sur « l'Ecole de Tir et de Préparation militaire »; 3. Organisation de la fête d'été du 24 juillet; 4. Grande tombola gratuite.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Les Fêtes de l'Adoration Perpétuelle. — Au Sacré-Cœur. — La Fête de l'Adoration, célébrée demain, dimanche, clôturera la quinzaine des pèlerinages annuels des paroisses de Roubaix à l'église votive du Sacré-Cœur. Voici l'horaire des offices : A 8 h., pèlerinage des tertiaires et des hommes et jeunes gens de Roubaix, qui font partie des Œuvres Catholiques, ainsi que des hommes de la paroisse; à 10 h., grand'messe solennelle; à 15 h., vêpres; à 18 h., salut solennel avec sermon, suivi de l'amende honorable et de la procession réparatrice dans l'église.

A Sainte-Elisabeth. — Demain dimanche 19, fête de l'Adoration Perpétuelle; les vêpres solennelles, avec sermon et procession, seront célébrées à 16 h.

A Saint-Jean-Baptiste. — La solennité de la fête de l'Adoration est fixée au dimanche 26 juin prochain.

—— Paroisse Saint-Antoine. — Dimanche 19 juin, à la grand'messe de 10 heures, bénédiction de deux autels et de deux statues : l'un dédié à St-Joseph, et l'autre à St-Pascal Baylon, patron des œuvres eucharistiques. Sermon par le R. P. Pascal. Chants en l'honneur des deux saints.

—— La Chorale « La Fraternité » du Cercle St-Alexandre, vient de fixer la date de son excursion annuelle. La Commission prie tous ses membres d'être fidèles aux dernières répétitions de la Messe de Gounod. C'est à la paroisse de Roncq (St-Piat) qu'elle se fera entendre cette année, le dimanche 3 juillet, jour de l'Adoration.

—— Une audition d'orgue à Saint-François d'Assise. — Demain dimanche 19, à la messe de 11 h. 30, en l'église Saint-François d'Assise, M. Manche, l'organiste apprécié de la paroisse, donnera une audition. M. Manche exécutera au grand orgue : « Cantilène » (Salomé); Prélude et fugue en sol mineur (J.-S. Bach); Andante (Salomé); Menuet Gothique (Boellman).

OSTENDE. - REINE DES PLAGES

Hôtels recommandés : Digue de Mer :
Alexandra,
Hôtel de Bruxelles,
Belvédère Hôtel,
Continental,
Les Dauphins,
Villas Ferdinand et Flavie,
The Grand Hôtel,
Hôtel du Kursaal et Beau-Site,
Majestic-Palace Hôtel,
New Grand Hôtel (Ostende-Extension),
Hôtel de l'Océan (Carlton Restaurant),
Osborne Hôtel,
Hôtel Royal Phare,
Hôtel de la Plage,
Splendid,
Wellington.
Dans la ville :
Hôtel du Bassin (Dock Hôtel),
Hôtel de la Couronne,
Savoy Hôtel (Près du Kursaal). 501

Communications

ROUBAIX. — Choral Nadaud (société nationale). — Ce soir, samedi, 18, à 8 h., répétition générale par le maître J. Duysburgh.

—— Chorale de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés. — Répétition générale, dimanche 19, à 10 h. 30, au siège, Café Pandore. Après la répétition, réunion de la commission.

—— Syndicat des Employés. — Samedi 18, à 19 h., 138, rue du Grand-Chemin réunion des employés du bâtiment. Dimanche 19, à 10 h., 21, Grand'Place, réunion mensuelle des syndiqués de Roubaix et environs.

—— Harmonie du Moulin. — Samedi 18, à 20 h. 15, répétition du programme du concert du 19, à l'Hospice Barbieux.

—— Anciens du Patronage Saint-Joseph de la paroisse Saint-Joseph. — Dimanche 19, à 20 h., réunion des Anciens du Patronage, au local, rue Bell. Tous les membres de l'Association sont instamment invités à cette réunion où doivent être prises des décisions relatives à la prochaine fête annuelle.

—— Cecilia Roubaisienne. — Samedi 18, à 20 h., au siège, 61, rue du Chemin-de-Fer, répétition générale des chœurs à exécuter au parc Barbieux, le dimanche 26.

—— Ass. Amic. et prof. des contrem. et surv. du textile. — Dimanche 19, à 9 h. 30, au siège, réunion mensuelle des sections Teinture et Apprêt.

WATTRELOS. — Fédération Nationale des Combattants belges. — Dimanche 19, de 10 à 12 h., au local, 22, Grand'Rue, service du secrétariat et paiement des cotisations.

TOURCOING. — Cercle Orphéonique l'Amitié (Blanc-Seau). — Ce soir, samedi, à 20 h., partielle pour les 1ers et seconds ténors; à 20 h. 30, barytons et basses; ensemble, à 21 h. Instructions concernant les concerts du 25 et 26 juin.

—— Ass. Amic. et prof. des contrem. et surv. du textile. — Dimanche 19, à 9 h. 30, au siège, réunion mensuelle des sections Filature, coton et cardé.

LILLE. — Association des Anciens Militaires de l'armée d'Orient. — Dimanche 19, à 15 h., conférence organisée par l'Association, au siège central, 8, rue de l'Arc, avec le concours de MM. Barthélémy, et Antériou, députés; M. Périga, chef du Cabinet de M. le ministre des Pensions.

MOUSCRON. — Ass. Amic. et prof. des contrem. et surv. du textile. — Dimanche 19, à 9 h. 30, au siège, Maison Communale, rue de Courtrai, réunion mensuelle de la Section Mixte.

Boulogne-sur-Mer

Tir aux pigeons. Cie de chemin. Excurs. ...

Hôtel Métropole, M. ... D' ... 1er ord. ...

Hôtel Meurice, Hôt. de famille, Restaurant. ...

NORD

LES DIVERS CONCOURS AGRICOLES DANS LE NORD. — Concours spécial de la race hollandaise à Lille. — Le délai d'inscription pour le concours spécial de la race hollandaise qui doit se tenir à Lille, le 26 juin courant, est prorogé jusqu'au lundi 20 juin.

Concours spécial de la race bleue du Nord à Le Quesnoy. — Le concours spécial de la race bleue du Nord se tiendra dimanche prochain 26 juin, à Le Quesnoy.

Concours d'arracheuses mécaniques du lin à Wattignies. — Le concours d'arracheuses mécaniques du lin, organisé par la Société des Agriculteurs du Nord, aura lieu, dans les premiers jours de juillet à proximité de la gare de Wattignies-Templemars. Plusieurs machines doivent y fonctionner.

Exposition-Foire des semences à Lille. — Une exposition-foire des semences à laquelle prendront part de nombreux producteurs de semences du Nord, se tiendra dans l'ancienne Bourse du commerce, à Lille, du 24 août au 15 septembre.

UN ENFANT ELECTROCUTE A SECLIN. — Un enfant de 12 ans, Albert Prévost, en montant sur un pylône, a touché un câble électrique et a été électrocuté.

UN NOYE A HASNON. — Le corps d'un inconnu a été retiré du canal de la Scarpe. Dans ses vêtements on a trouvé des reçus au nom de Louis Renversé, 16 ou 18, rue Gambetta, à Lille, et rue des Dames, à Le Quesnoy.

VISITEZ OSTENDE, REINE DES PLAGES

Résidence d'été de S. M. le Roi des Belges
UN MILLION DE VISITEURS

Splendide Kursaal. Orchestre de 100 exécutants, Courses de chevaux. Courses automobiles. Law-Tennis. Régates à la voile et à l'aviron. Polo. Golf.

OSTENDE — CURE THERMALE — BAINS
BUVETTE DU PARC LEOPOLD

Demander la Brochure de la Ville au Bureau officiel de renseignements. 76...

BELGIQUE

LES BELGES NES EN FRANCE

Les Belges nés en France qui, par suite des événements de la guerre, ont été empêchés de décliner régulièrement la nationalité française dans l'année de leur majorité, sont autorisés, en vertu de l'arrangement signé à Paris, le 24 janvier 1921, à remplir encore les formalités requises jusqu'au 24 juillet prochain.

Il est rappelé, à cette occasion, aux intéressés, que les déclarations de répudiation de la qualité de Français sont reçues par le juge de paix de leur canton, s'ils résident en France, par le consul de France compétent, s'ils demeurent en Belgique ou dans d'autres pays.

Les pièces à produire par les intéressés, sont :

1. Un extrait sur timbre de leur acte de naissance;

2. Un extrait de l'acte de mariage de leurs parents, indiquant les noms, prénoms, lieux et dates de naissance de ces derniers;

3. Un certificat de milice en français délivré par le gouverneur de la province où a eu lieu l'inscription pour la milice; éventuellement, un certificat délivré par l'autorité militaire constatant les services accomplis, soit dans l'armée belge, soit dans l'armée française;

4. Un certificat de nationalité délivré par l'ambassadeur de Belgique à Paris, sur la production des pièces indiquées ci-dessus, 1, 2, 3, et contre le versement de la somme de 2 francs, exigée par le gouvernement français pour frais de légalisation.

Le présent avis concerne notamment les fils de Belges, nés en France de parents belges, nés l'un et l'autre en Belgique (ou hors de France), qui résidaient en France à l'époque de leur majorité et ceux qui sont nés en France d'un père belge, né en Belgique, mais d'une mère née également en France.

Dans ce dernier cas, la répudiation de la nationalité française doit avoir lieu, que l'intéressé soit ou non domicilié en France.

Ne sont appelés à bénéficier de l'arrangement précité que ceux qui auraient dû normalement décliner la nationalité française entre le 1er août 1914 et le 24 octobre 1919, c'est-à-dire les individus nés entre le 1er août 1892 et le 24 octobre 1897.

TRISTYL-NOYON guérit immédiatement toutes les douleurs de la femme. 16..

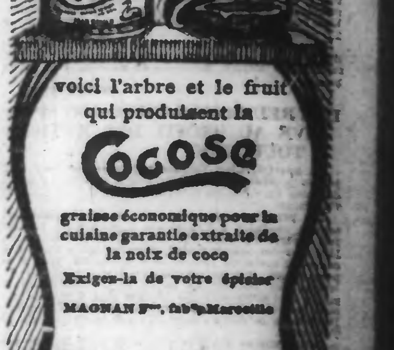

Représentant de la « Cocose » M. RAVET DE MONTEVILLE à Mons-en-Barœul (Nord) 1...

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 18 juin 1921 N° 51.

John, le Conquérant

— Je puis précisément vous en parler tout à fait en connaissance de cause, ayant eu ces jours derniers la visite de mon client, Sir Arthur Middlemore, qui m'a fait part de son désir de renoncer à se fixer à Roulbec et d'exploiter l'hôtel. C'est un original, un homme changeant, fantasque. Il espérait lancer Roulbec comme station estivale pour les Américains, mais sa hâte a gâté tout. Il n'a pas de patience. Il aurait voulu réussir du jour au lendemain. Bref, il va s'établir en Australie pour y exploiter des mines d'or. Je vous dis, c'est un original. J'aurais dû m'en méfier, ayant déjà eu des difficultés avec lui au sujet d'une propriété qu'il avait achetée assez cher et qu'il avait prise en grippe, à cause d'une cheminée d'usine qui se trouvait devant...

— L'hôtel américain, combien ?

— M. Middlemore m'avait fait un prix ... mais comme je lui fis remarquer que sa construction trouverait difficilement acquéreur, ses conditions sont devenues très acceptables.

— Combien ?

— Son dernier prix serait de 60.000.

— John Marlow remonta les sourcils et leva les yeux au plafond, murmurant : soixante et mille.

Si ce dernier dissimulait derrière son flegme une convoitise ardente, le notaire, lui, ne cachait pas son désir de traiter de gré à gré avec cet Anglais qu'il savait riche.

Un grand silence se fit. Les statues semblaient attentives, tandis que la figure ascétique du notaire aux yeux brillants, avait l'immobilité de la pierre et pâlissait dans l'ombre.

En bas, le vent faisait claquer la porte et des gémissements s'élevaient comme si les esprits de la vieille demeure se fussent réunis pour protester contre sa profanation.

John Marlow prit un ton fâché :

— Non, cet hôtel américain, il n'est pas direct celui je voulé. Il y a beaucoup des choses que je devrai changer, et je dois payer moi-même les ouvriers pour finir le toiture, le jardin... 60 et mille, trop cher pour moâ!

M. Damoiseau leva les mains : « Quel serait votre prix ?

— Cinquante et mille?

— Ecoutez, comme 60.000 est sa dernière limite, je vais transmettre votre offre au propriétaire. Dès que j'aurai sa réponse, je vous la communiquerai.

John répondit toujours calme :

— Je vous remercie en avance.

Puis il parut suivre une autre affaire.

Le notaire qui s'apprêtait à se lever, s'accouda de nouveau à son fauteuil et attendit.

— M. le Maire, si j'achète l'hôtel, expliqua l'Anglais, je voudrais organiser une grande fête pour l'inauguration. Je ferai publicité partout en Angleterre pour les Anglais il viendra. Le pays ne sera pas assez grand pour que lui est reçu.

M. Damoiseau sourit et s'écria :

— Parfait! mais quel genre de fête ?

— Cavalcade, pour le profit du commerce de la ville.

— Un cortège historique, sans doute. Très bien. C'est ce qui plaît le mieux. Quelle époque visez-vous? Quelle date, veux-je dire?

— August... Août. Je veux faire cette fête le soir, à cause du chaleur de le soleil.

— Nous disons donc : un cortège historique, un soir du mois d'août prochain... Superbe!... Au milieu d'août serait bien, parce qu'il y a la construction des chars et leurs décorations, et la confection des costumes secondaires, mais tout dépend un peu de quelle reconstitution il s'agit.

John répondit simplement : « Rollon. »

— Ah! Rollon, s'exclama le maire. Quelle belle figure. Rolf the Rover, vous dites, je crois. Excellente idée. On pourrait représenter l'arrivée de Rollon à Roulbec, car vous savez que Rollon a réellement fait des incursions ici. — Roll... Roul... beccum, rivière de Rollon, — le nom de la ville l'indique. A la suite des fouilles opérées dans le vallon de Sainte-Hermanthrude, on a même retrouvé des anneaux d'attache qui devaient servir aux drakkars. On les halait effectivement dans ce temps-là assez loin, dans les terres... Seulement... seulement... je ne vois personne dans la ville qui ait la stature fière et l'aspect farouche du grand guerrier.

Alors, John, se levant, la main sur la poitrine :

— C'est moi, je serai Rollon.

M. Damoiseau ouvrit de grands yeux. Il admira la belle prestance de l'Anglais, dont la voix ferme se mêlait à la rafale sifflant dans le grenier, ainsi que dans les agrès d'un paquebot. De furieuses vagues de vent déferlaient contre les murailles, et les toits ruisselants d'eau qui se montraient par la fenêtre, se confondant avec le ciel gris, formaient une grande surface unie comme la mer.

Le notaire reprit :

— Ce sera splendide, très nouveau, très original! mais vous avez là une idée heureuse. Oh! il y aura foule, c'est évident. Je pense que nous aurons la cavalerie à peu près pour rien; quant aux figurants, on en trouvera avec de l'argent, cela va sans dire.

— Je ferai venir mes amis pour accompagner moâ. Je voudrais, M. le maire, que tout le monde met drapeaux anglais aux maisons pour faire du plaisir à mes amis. Croyez-vous qu'il fait cela ?

— Oh! j'en suis convaincu. On ne demandera pas mieux. La municipalité de Roulbec-sur-Seine fera appel à la bonne volonté des habitants, en faisant ressortir que c'est une fête de bienfaisance dont profitera largement le commerce local... Seulement, permettez-moi, M. Marlow, une observation. Ne pensez-vous pas que pour ne froisser personne et rendre cette cavalcade plus populaire, il ne serait pas bon qu'une demoiselle de la ville personnifiât la Normandie ? Cette idée me vient tout naturellement.

Puis, l'œil demi-clos de malice et d'un ton plus hésitant : « On dit qu'à la soirée que vous avez donnée hier, une jeune fille, fort gracieuse du reste, avait revêtu le costume normand : Mlle Leduc. Je ne sais pas si les parents consentiraient... »

Une lueur de triomphe passa dans les yeux du jeune homme. Il prononça :

— J'ai pensé cette chose. Je vous donnerai réponse.

— Allons, conclut M. Damoiseau, en s'appuyant pour se lever sur la table gothique où traînaient des affiches anglophobes encore fraîches, je reste à votre disposition pour étudier ce projet de fête... Pour en revenir à l'hôtel, il serait regrettable que le propriétaire n'accepte pas votre prix de 50.000 fr. et vous empêchât ainsi de réaliser ledit projet. Je crois qu'il y aurait un moyen terme de concilier vos deux propositions : vous en élevant un peu votre offre, et je me fais fort d'obtenir du propriétaire la même chose en diminution ; 55.000 me paraît une bonne base d'entente.

John Marlow réfléchit un instant et, décidé, s'écria :

— A 55.000 je prends.

M. Damoiseau lui tendit la main et dit : « Allons, c'est une affaire conclue. Venez me revoir pour l'acte, à mon étude, une de ces matinées. »

Le soleil couchant dorait les pignons de la rue du Tripot quand John Marlow quitta la vieille maison de pierre.

EDOUARD BOURGINE (Paul Verdier)

(A suivre.)